

L'état d'avancement du diagnostic et les résultats des enquêtes mobilité auprès des élus et des habitants

- La phase de diagnostic est en cours d'achèvement. Cette démarche a été l'occasion de mettre en lumière les conditions et pratiques de déplacements, les interactions avec les territoires extérieurs ainsi que les atouts et faiblesses des différents modes de transport.
- Cette démarche, conjointe sur les Communautés de Communes du Bocage Mayennais et de l'Ernée, a notamment été alimentée par deux enquêtes permettant de mieux comprendre les habitudes de chacun, les difficultés rencontrées et les attentes en matière de mobilité :
 - > Un questionnaire auprès des élus (la grande majorité des communes ont répondu) ;
 - > Une enquête auprès des usagers, réalisée sur internet, entre le 15 février et le 1er avril (341 réponses obtenues sur la Communauté de Communes).

Merci de votre participation !

Les premiers éléments de l'étude



Un territoire à vocation rurale marqué par la prédominance de l'automobile

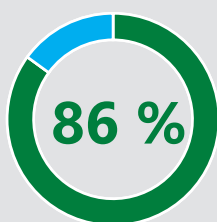


- Même si le territoire n'est pas directement desservi par des infrastructures majeures, il reste à proximité des axes nationaux (voies ferroviaire et autoroutière Rennes - Laval - Paris), qui sont des atouts en matière d'attractivité
- En tant que pôles, Ambrières-les-Vallées ou Gorrion, apportent des premières réponses en aux déplacements du quotidien, ce qui limite les déplacements nécessaires vers l'extérieur...
- Tandis-que les polarités externes (Mayenne, Fougères...) restent à des distances raisonnables
- Des usagers, qu'ils soient habitants ou actifs, globalement satisfaits de leurs conditions de déplacements



- Actuellement, une organisation territoriale et des offres de mobilité alternative, faisant de l'automobile, la seule réponse pertinente
- Des volumes de trafic notables sur la D23 (environ 5 000 véhicules / jour au sud d'Ambrières-les-Vallées), ou sur la D33, engendrant des difficultés de circulation et provoquant un sentiment d'insécurité pour les modes doux (marche, vélo...)
- Une prédominance de l'automobile qui interroge sur la vulnérabilité énergétique et budgétaire des ménages et la qualité des espaces publics

Part modale de la voiture tous motifs confondus



■ Voiture ■ Autres modes

- 10 % pour la marche
- 1 % pour les transports collectifs (bus/train)
- 2 % pour le vélo
- 1% pour le covoiturage

Des ménages multimotorisés : 45 % disposent de deux voitures et plus



- 47 % des ménages ont un seul véhicule
- 8 % ne disposent pas de voiture

Des vitesses jugées élevées par les élus sur les entrées de commune et dans les traversées de bourg



- 49 % des usagers pointent les difficultés de circulation liés au trafic et le non respect des règles de conduite



- 3 lignes routières régionales desservant la Communauté de Communes du Bocage Mayennais
- Une offre qui permet d'effectuer des déplacements vers Mayenne depuis le secteur Est de la Communauté de Communes
- Une offre de Transport à la Demande qui permet aux plus isolés de se rendre sur Fougères et Mayenne
- Une tarification qui rend les transports collectifs plus économiques que l'automobile

- Des offres qui sont orientées pour la desserte des établissements scolaires, et sont donc peu attractives pour les actifs
- Une offre de Transport à la Demande qui ne permet pas de se rendre sur Gorron ou Ambrières-les-Vallées malgré les services et équipements proposés
- Des carences dans la communication et la lisibilité de l'information
- Des lignes de transport collectifs qui ne sont pas suffisamment connectées aux autres modes de déplacements



Plus de **80 %** des répondants à l'enquête Mobilité jugent l'offre de transports inadaptée vers leur lieu de travail ou le pôle le plus proche

Les attentes des habitants et des élus sur les transports collectifs

- 1 L'amélioration et le développement de l'offre vers les principaux pôles...
- 2 ... pour répondre aux besoins des personnes âgées, des actifs ou personnes sans emploi, et des jeunes
- 3 Le développement de l'information sur les offres existantes



Les modes actifs et les solutions alternatives, un potentiel non négligeable mais une pratique encore faible



- Un potentiel de développement de la pratique cyclable non négligeable : proximité des pôles, culture du vélo...
- Un maillage intense de voiries sur lequel s'appuyer pour développer le covoiturage et des itinéraires cyclables
- Deux aires de covoiturage à Ambrières-les-Vallées et Gorron

- A l'exception de la marche, une pratique faible des modes actifs et des solutions alternatives
- Une absence de maillage cyclable et de services associés (stationnement, location, jalonnement...)

Les freins à la pratique cyclable

- 1 L'absence d'aménagements sécurisés
- 2 Le sentiment de danger et la cohabitation difficile entre les modes
- 3 Le relief



Une priorité commune à tous : **Créer des aménagements sécurisés**



La prochaine lettre du Plan de Mobilité présentera les premiers éléments de la stratégie de mobilité



BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Région **PAYS de la LOIRE**

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

